


OPTION VOYAGE



 Mobilis
Pour + d'infos : contactez le 1000
www.opt.nc



À quoi sert l'Option Voyage ?

L'Option Voyage vous permet d'émettre et de recevoir des appels depuis les réseaux d'opérateurs téléphoniques extérieurs à la Nouvelle-Calédonie, tout en conservant votre carte SIM et votre numéro de téléphone Mobilis.

L'Option Voyage est disponible pour les abonnés aux Forfaits Horaires, Monétaires Classic (hors Forfaits Bloqués) et Forfaits M.

Pour éviter les surcoûts lors de votre séjour à l'étranger :

- Activez le mode avion ou éteignez votre téléphone avant d'entrer dans le pays visité.
- Désactivez les renvois d'appels éventuels de votre fixe vers votre mobile avant de quitter le territoire.

Une fois sur place, pour appeler...

• un numéro en Nouvelle-Calédonie :

+ **687** n° de mon correspondant à 6 chiffres 

• un numéro dans le pays où je me trouve :

n° de mon correspondant 

• un numéro d'un pays étranger :

+ **code pays** n° de mon correspondant 

Une fois sur place, pour être rappelé...

Pour recevoir des appels, tapez le code suivant :

351 * 0000 * 11 # 📞

Un message vous confirmera la désactivation de l'interdiction de recevoir des appels.

Pour réactiver l'interdiction de recevoir des appels, tapez le code suivant :

* 351 * 0000 * 11 # 📞

Important : le code **0000** correspond au mot de passe initial de votre téléphone. Il peut être différent si vous l'avez personnalisé.

Combien ça coûte ?

Quand je reçois des appels de la Nouvelle-Calédonie, je paie la partie internationale de la communication.

Les renvois d'appels, y compris vers la Messagerie Vocale vous sont facturés par l'OPT-NC et l'opérateur extérieur aux coûts de communications internationales (sauf pour les renvois systématiques). Pensez à les désactiver avant de quitter la Nouvelle-Calédonie en tapant le code suivant ## 002# 📞.

Quand j'appelle :

- je paie le tarif* national de l'opérateur partenaire si mon correspondant est dans le même pays que moi.
- je paie le tarif* international de l'opérateur partenaire si mon correspondant est dans un autre pays (y compris la Nouvelle-Calédonie).

J'ai un Forfait Horaire ou un Forfait M : tous les appels émis et reçus sont facturés en hors forfait. J'ai un Forfait Monétaire Classic : tous les appels émis et reçus sont décomptés de mon forfait. Si je dépasse mon forfait, ils sont alors facturés en hors forfait.

**Ces tarifs sont majorés des frais de gestion de l'OPT-NC.*

Numéros utiles

Pour consulter ma Messagerie Vocale, je compose :

+ 687 77 05 67 📞

Il faudra composer mon numéro de Mobilis ainsi que le code secret choisi lors de la mise en service de ma Messagerie Vocale (cf. mini-guide Messagerie Vocale).

En cas de perte ou de vol de ma carte SIM, je compose :

+ 687 26 87 70 📞

Si j'ai besoin d'assistance, je compose :

+ 687 46 46 46 📞

Ces trois types d'appels sont facturés aux prix d'appels internationaux au départ du pays visité.